

❖ Commerce : de l'espoir et des questions



Une trentaine de représentants d'UCIA ont débattu de sécurité, de e-commerce ou de travaux d'urbanisme.

L'assemblée générale de la Fédération Jura Commerces a fait le point lundi dernier sur ses questions d'actualité. Morceaux choisis.

Un contexte favorable

« Le commerce se porte plutôt bien » : les 3.776 établissements du Jura sont en légère hausse. Mais c'est surtout la forte baisse des procédures collectives (150 en 2018 contre 250 en 2016, soit le record de France) et des injonctions de payer (500 en 2018 contre 750 en 2016) qui symbolise le retour des beaux jours.

« Nous sommes revenus au niveau d'avant 2008 » (avant la crise) a lancé Michel Di Martino, président du tribunal de commerce. Seul bémol : 71% des procédures collectives finissent directement en liquidation judiciaire : venez voir le tribunal avant qu'il ne soit trop tard !

L'alerte commerce prise entre deux feux

Cette « action forte de la fédération », comme l'a rappelé le président Michel Dronier, a-t-elle du plomb dans l'aile ? Les sms alertant les commerçants en cas de délits (faux-billets, cambriolages, attaque à main armée, etc.) s'amenuisent : 34 en 2015 (année marquée par le terrorisme), 16 en 2016, 13 en 2017 et 8 jusqu'à présent en 2018.

Ce qui pourrait faire penser que les faits délictueux régressent, en particulier les attaques à main armée : de 17 en 2009 (d'où la création de ce dispositif) à 2 en 2017. Mais son efficacité est selon son fondateur remise en cause : comme l'a rappelé le capitaine Stéphane Abraham, gendarme responsable d'Alerte commerces pour le Jura, « l'information doit être vérifiée sur place » par les forces de l'ordre comme l'a recommandé la CNIL (Commission nationale informatique et libertés).

Michel Dornier, qui mise sur la réactivité du dispositif (alerte émise 5 à 15 minutes après les faits) s'est exclamé : « Ca ne fonctionne plus ainsi ! ».

Le capitaine Abraham a cependant proposé de mutualiser Alerte commerces avec les départements connexes (Doubs, Saône et Loire, Côte d'or) : « La délinquance est devenu ultra mobile », les bandes organisées (parfois venues des pays de l'Est) vont écumer par exemple Auxonne-Dole et Besançon ou Strasbourg- Champagne dans la même journée. La mutualisation serait d'autant plus facile que le Jura a servi d'exemple dans toute la France : 64 départements l'ont déjà adopté, un chiffre en constante hausse.

Travaux d'urbanisme : une chance ?

La « bête noire » des commerçants deviendra-t-elle leur alliée ?

L'espoir est en tout cas permis, concernant les travaux d'urbanisme (requalification de centre-ville, rénovation des rues commerçantes, etc.) : l'impact sur le chiffre d'affaires et les tensions sur la trésorerie sont indéniables, mais les commerçants s'organisent, comme par exemple à Dole. Selon Unidole, « les longs travaux (juillet 2016 à mars 2019) n'ont démarré qu'après l'accord écrit de chaque commerçant » et ont été séquencés de la plus exemplaire des manières : travaux en 2 X 8 (de 6h du matin à 22h) par petits tronçons (25 mètres), présence d'un référent commerce parmi chaque équipe d'ouvriers, prise en compte des dates inscrites au calendrier commercial, création d'un fonds de soutien à la trésorerie de 150.000 € (prêts à taux zéro aux commerçants qui le souhaitent), etc. « Quand les travaux sont finis, les commerçants ont la banane » a constaté Unidole, 32 nouveaux commerces ont d'ailleurs déjà ouvert au cœur du Dole rénové. Saint-Claude lui emboîtera le pas avec deux tranches de travaux au centre-ville du 15 octobre au 15 décembre, puis de mars à juin 2019.

Laboutic.fr, un nouveau service numérique

90% des achats se réalisent toujours en magasin, mais 70 à 80% sont influencées par des recherches online : partant de ce constat, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) a mis en place un outil d'accompagnement à la transformation digitale des entreprises.

Après un pré diagnostic rapide (5 minutes), un panel de solutions (gratuites ou payantes) sont accessibles via la CCI ou des prestataires : site click and collect, présence sur les réseaux sociaux, etc. Les sites de vente en ligne (80.000 € investis à Dole ou Saint-Claude) fonctionnent peu ou mal, mais les applications semblent plus porteuses (Vitrines de France, promotions géolocalisées, etc.)

Des secouristes moins chers ?

1.300 € environ : c'est la somme déboursée pour assurer les premiers secours lors de manifestations commerciales telles que les braderies.

Une somme qui fait tiquer certaines UCIA, d'où l'idée d'assurer les piquets de secouristes par des commerçants formés aux premiers secours. Reste à savoir si leur non-homologation poserait souci.

Par Stéphane Hovaere - Article publié le 15/10/2018